

L'ONU note des progrès dans la protection des droits humains au Burundi

@rib News, 01/05/2012 â€“ Source XinhuaLe secrétaire général adjoint de l'ONU aux droits de l'Homme, Ivan Simonovic, en visite au Burundi depuis lundi, estime que le Burundi marque des progrès au palmarès de la protection des droits humains. M. Simonovic, qui a eu lundi un entretien avec le ministre burundais des Relations extérieures et de la Coopération internationale Laurent Kavakure, a précisé que les progrès enregistrés au Burundi au 1er trimestre 2012 en matière de sécurité, ont permis de consolider la paix et la stabilité à travers le pays. Il a indiqué que les mécanismes de justice transitionnelle (MJT) au Burundi «constituent un élément complémentaire du processus de consolidation de la paix durable au Burundi». Les mécanismes de justice transitionnelle sont une des voies de réconciliation des burundais conçues dans le cadre des Accords d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi de 2000. M. Simonovic a déclaré apprécier le pas franchi par le Burundi en ce qui concerne la façon inclusive de mettre en place ces mécanismes et le respect des droits de l'homme avec notamment la mise en place de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme conformément aux principes de Paris qui garantissent l'indépendance de celle-ci vis-à-vis du pouvoir et celle de l'institution de l'Ombudsman qui joue la médiation entre les burundais et le pouvoir. Dans le cadre des MJT, une commission vérité et réconciliation devrait être mise en place vers la fin de l'année. Selon M. Simonovic, cette commission pourrait donner un coup d'accélérateur au processus de réconciliation et de reconstruction nationales au Burundi. A l'issue de sa visite au Burundi qui prendra fin mercredi, M. Simonovic se rendra en RDC.